



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGONNAIS

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2015

N°58-2015

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	<b>FINANCES</b>
Présents	16	Avenant n° 1 - Lot 13
Votants	17	Marché adapté « Extension réhabilitation de l'école publique Les Marronniers »

◇ Convocation du 2 octobre 2015 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil quinze, le vendredi neuf octobre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 2 octobre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire.

Étaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL, M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Sophie PERGELINE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Vincent ALLARD.

Absents excusés : Mme Déborah MELISSON, Sylvain LAUNAY

Procuration : Déborah MELISSON donne pouvoir à Dominique GUICHARD

✍ Lydia LEBASTARD a été désignée secrétaire de séance.

Lionel TRIVIERE présente au Conseil Municipal un avenant concernant le lot n°13 du marché adapté « extension-réhabilitation de l'école publique » :

Lot du marché	Titulaire	Montant HT initial	Objet de l'avenant	Montant HT de l'avenant	Evolution
Lot 13 Plomberie Chauffage Ventilation	SITHS	127 900,00	Rééquilibrage réseau de chaleur existant	550,00	0,43%

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- valide l'avenant n°1 du lot n° 13 Plomberie - Chauffage - Ventilation,
- modifie le plan de financement en conséquence,
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Pour extrait conforme, le 12 octobre 2015

Le Maire,

**Monique JAMIN**



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2015

N°59-2015

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	<b>FINANCES</b>
Présents	16	Avenant n° 1 - Marché adapté « PATA »
Votants	17	Point à Temps Automatique 2015

◇ Convocation du 2 octobre 2015 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil quinze, le vendredi neuf octobre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 2 octobre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire.  
Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL, M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Sophie PERGELINE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Vincent ALLARD.

Absents excusés : Mme Déborah MELISSON, Sylvain LAUNAY

Procuration : Déborah MELISSON donne pouvoir à Dominique GUICHARD

✍ Lydia LEBASTARD a été désignée secrétaire de séance.

Lionel TRIVIERE présente au Conseil Municipal un avenant concernant le marché adapté « PATA » conclu avec l'entreprise COLAS Centre Ouest.

Les quantités initiales du marché étaient estimées à 6 tonnes au prix unitaire de 790 € HT la tonne.

Un besoin complémentaire de 5 tonnes a été évalué, pour le même montant unitaire et validé par la commission d'appel d'offres.

Il convient de conclure un avenant avec l'entreprise COLAS pour 5 tonnes complémentaires soit 3 950 € HT. Le montant total du marché adapté s'élève à 8 690 € HT.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- valide l'avenant n°1 du marché adapté « PATA » conclu avec l'entreprise COLAS Centre Ouest.
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Pour extrait conforme, le 12 octobre 2015

Le Maire,

**Monique JAMIN**



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGONNAIS

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2015

N°61-2015

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	<b>FINANCES</b>
Présents	16	Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T) - Désignation de représentants
Votants	17	

◇ Convocation du 2 octobre 2015 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil quinze, le vendredi neuf octobre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 2 octobre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire.

Étaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL, M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Sophie PERGELINE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Vincent ALLARD.

Absents excusés : Mme Déborah MELISSON, Sylvain LAUNAY

Procuration : Déborah MELISSON donne pouvoir à Dominique GUICHARD

✍ Lydia LEBASTARD a été désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire rappelle que l'article 1609 nonies C IV du Code Général des Impôts dispose que doit être créée entre l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) faisant application du régime fiscal de la Taxe Professionnelle Unique et les communes membres, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges. Cette commission est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées, chaque Conseil Municipal disposant d'au moins un représentant.

Cette Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) est chargée de définir une méthodologie commune d'évaluation des charges, de collecter les informations auprès des communes et de les exploiter en vue de procéder à l'évaluation du montant de la totalité de la charge financière transférée à l'EPCI et correspondant aux compétences dévolues à l'EPCI.

L'évaluation du montant de ce transfert permet ensuite de déterminer le montant de l'attribution de compensation qui devra être versée aux communes concernées par le transfert.

La CLECT de la Communauté de Communes de la Région de Nozay est composée d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant par commune.

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité désigne Mme Monique JAMIN, représentant titulaire et Mme Anita LEPAGE, représentant suppléant.

Pour extrait conforme, le 12 octobre 2015

Le Maire,

**Monique JAMIN**



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2015

N°62-2015

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>
Présents	16	Election de la Commission d'Appel d'Offres
Votants	17	

◇ Convocation du 2 octobre 2015 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil quinze, le vendredi neuf octobre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 2 octobre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire.  
Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Annie CHEVAL, M Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Sophie PERGELINE, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Vincent ALLARD.

Absents excusés : Mme Déborah MELISSON, Sylvain LAUNAY

Procuration : Déborah MELISSON donne pouvoir à Dominique GUICHARD

✍ Lydia LEBASTARD a été désignée secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions de l'article 22 du Code des Marchés Publics, et suite à la démission d'une conseillère municipale, membre titulaire de la CAO, le Conseil Municipal procède à une nouvelle élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres. Celle-ci sera chargée de procéder au choix des entreprises lors des consultations par marchés formalisés ou adaptés.

Madame le Maire indique la composition de la liste candidate. Il s'agit de :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Lionel TRIVIERE	Gwénaél CRAHES
Jérôme RETIF	Sylvain LAUNAY
Vincent ALLARD	Nicolas BODINEAU

La liste ci-dessus obtient 17 voix sur 17 votants. Madame Monique JAMIN, Maire, est présidente de droit de la Commission d'Appel d'Offres.

Pour extrait conforme, le 12 octobre 2015

Le Maire,

**Monique JAMIN**